

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 juillet 2009

L'an deux mil neuf et le trente juillet à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaients présents : GAUTHIER Denis / COUILLEROT Denis / GUILLEMIN Daniel / JANNIN Pierre / NICOLAS Nathalie / ESTIGNARD Isabelle / PRUDENT Raymond / VOISIN Anne Marie / BOULET Françoise / GUITAUD Jean / COTTIN Eric DALLOZ Marie Claude / RIVOIRE Yves

Etait excusé : BAYARD Jean Marc

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 18 juin 2009

ASSAINISSEMENT TRANCHE 3 ET 4 : étudie le plan des travaux élaboré par l'OPAC. Une étude complémentaire avait été demandée pour prendre les habitations une partie rue des puisatiers et chemin du bois de l'Alice. Celles-ci pourront être raccordées sous condition que les propriétaires signent les conventions de passage
Prend un avenant pour les travaux supplémentaires des frais de géomètres.

Demande au conseil général une subvention pour ces travaux d'assainissement.

CAMION DE SAPEURS POMPIERS : il est nécessaire de changer le camion des sapeurs pompiers. Un camion est à vendre pour un prix de 14 000 euros. Le conseil accepte de participer à l'achat de ce camion. La dépense sera répartie entre la commune de BEAUREPAIRE-SAILLENARD ET L'AMICALE DES POMPIERS)

TRAVAUX DU STADE : des devis ont été demandés pour l'installation de filet le long de la route de Saillenard et la gendarmerie. Le devis s'élève à 15 888 euros fourni posé et 5260 € sans la pose. Etudie le devis

Prend un arrêté d'interdiction de pénétrer sur le stade aux personnes non domiciliées dans la commune.

Entend les comptes rendu 2008

- du Syndicat de la Seillette : 338 abonnés - Volume d'eau vendu aux abonnés : 558904 M3
- du SIVOM du louhannais : 8438.76 tonnes de collectés en 2008 soit 213.91 Kg / hab./an.. 45 communes collectées une fois / semaine Cela représente 39450 habitants dont 1716 professionnels. Depuis 1999, 80 points d'apports volontaire dans les communes : 512.24 tonnes d'emballages recyclables -1074.02 t de journaux – 1025.42 t de verre de couleur et 464.66 t de verre blanc.
- SIVOS BEAUREPAIRE –SAILLENARD : création d'une nouvelle classe à Saillenard pour le CEI-CE2-CM1-ET CM2. 2 nouvelles institutrices à l'école à SAILLENARD. Hausse des enfants à la cantine à Saillenard (2 services) et baisse à Beaurepaire. (1 service). Suite à la création de classe, il est nécessaire d'augmenter les heures des agents de service.
- Une subvention sera accordée pour l'achat d'ordinateurs et de logiciels

PIQUE NIQUE DU 11 JUILLET : Madame le Maire remercie Monsieur GUITAUD ET Madame PACAUT pour les salades. Remerciements également à la BOULANGERIE RAFFIN pour leurs très généreux dons aux cyclistes et à la commission de fleurissement. La recette a rapporté 1006 euros qui servira au fleurissement de la commune

QUESTIONS DIVERSES :

Madame le Maire informe le conseil qu'à la dernière réunion de la communauté de communes elle avait parlé du problème du cirque qui s'était installé à la zone

et qui avait occasionné de nombreux dégâts. Mr ROUTHIER Président en a informé Monsieur le Sous préfet et une réunion aura lieu en septembre avec les différents maires concernés à la Sous Préfecture

Informe le conseil qu'une plainte a été déposée à la gendarmerie pour dégradations lors de la fête de la St Jean

Etudie le devis de Monsieur Didier JOUVENCEAU pour le nettoyage de la lagune .

Décide de mettre en vente la moto pompe et l'ancien camion de pompiers ou de le donner à un écomusée du fait que le musée en Saône et Loire ne se fera pas

Madame le maire informe le conseil qu'elle a rencontré Monsieur Jean Emmanuel ROLAND pour un prêt de tables pour la fête du 15 août. A refusé du fait qu'elles sont prêtées pour le marché aux puces.

A été informé qu'il faisait un marché le vendredi matin dans sa cour
Feux d'artifices : les feux d'artifice seront tirés au stade municipal. Une demande avait été faite à l'exploitant du champ derrière le tennis mais celui-ci a refusé (la propriétaire avait acceptée)

Entend un courrier de la boulangerie du Moulin de Sauvagette du fait qu'elle n'avait pas été contactée pour la vente de brioches organisée par la cantine scolaire.

Décide de prêter les nouvelles tables et bancs aux habitants de la commune.

Etudie la demande de Madame DAVID Nathalie et Madame Valérie CATANESE pour un changement d'horaires de travail : accepte jusqu'au 31 août

Est informé d'une demande pour l'achat des blocs en béton situés devant la mairie, le conseil décide de les garder.

Est informé d'un problème de lampadaire vers la rue de la motte et d'une bouche d'égout en face de l'auberge de la croix blanche

Rue des Pommiers : le revêtement sera refait – prend un arrêté d'interdiction aux poids lourds de plus de 3 t 5 dans cette rue et aussi pour l'accès à la place

Suite à la demande de changement d'emplacement du poteau EDF rue des pommiers, celui-ci sera effectué par ERDF

Monsieur GAUTHIER Denis demande pourquoi un grillage a été posé à la mare rue des pommiers. Monsieur GUIAUD qui supervisait les travaux explique qu'avant il y avait un buisson qui cachait la mare ; pour effectuer les travaux d'assainissement la haie a été arrachée par la commune ; donc il est normal de remettre en état et garantir la sécurité.

Demande que le travail des employés municipaux soit supervisé par les adjoints

Le secrétariat de mairie sera fermé à partir du 15 août pour 3 semaines. Une permanence sera assurée par les adjoints

Du fait de la fermeture de la station d'essence à Beaurepaire, décide de remplir une cuve à fuel

Est informé d'un dépôt sauvage de mobilier bois le long de la desserte dans la forêt – La chasse organise une corvée d'égavage le 9 août